

**TITRE DU MANDAT :** Personne conseillère en développement organisationnel

**VILLE ET PAYS :** Kigali, Rwanda

**DURÉE :** 6 mois

**DATE DE DÉBUT SOUHAITÉE :** Dès que possible

## LE PROGRAMME CLÉ

Ce mandat s'inscrit dans le cadre du Programme de coopération volontaire *Compétences, Leadership, Éducation* (Programme CLÉ), une initiative mise en œuvre par un consortium composé de la Fondation Paul Gérin-Lajoie, d'Éducation internationale et de la Fédération des cégeps. Financé par Affaires mondiales Canada (AMC), le Programme CLÉ a commencé en 2020 et sera en cours jusqu'en 2027 dans six pays (Bénin, Cameroun, Guinée, Rwanda, Sénégal et Togo). Le programme vise à accroître le bien-être économique et social des populations les plus marginalisées et les plus vulnérables – en particulier les filles et les femmes – par l'amélioration de la qualité de l'éducation de base, secondaire et de la formation professionnelle et technique (EFTP). Pour ce faire, le Programme CLÉ compte renforcer les capacités d'une quarantaine de partenaires dans la mise en œuvre d'initiatives et de services éducatifs de qualité qui sont plus inclusifs, plus novateurs et plus durables sur le plan environnemental, et qui font progresser l'égalité de genre.

## DESCRIPTION DU MANDAT

Un mandat pour une personne coopérante volontaire en développement organisationnel est à pourvoir au Rwanda (Kigali).

Les partenaires du secteur éducatif sont au cœur du Programme CLÉ. Au Rwanda, les partenaires représentent une institution publique chargée de l'éducation et de la formation, des organisations de la société civile et des établissements de formation. Pour améliorer leurs performances, le programme prévoit renforcer leurs capacités à partir des besoins qui ont été identifiés conjointement dans le cadre d'un diagnostic organisationnel. Ces besoins seront priorisés et planifiés dans un plan de renforcement des capacités sur la base duquel seront définis les mandats de personnes coopérantes volontaires qui viendront en appui aux partenaires. C'est dans ce contexte qu'un mandat pour une personne coopérante volontaire en développement organisationnel est à pourvoir à Kigali, au Rwanda.

La personne coopérante volontaire apportera également, au besoin, des appuis spécifiques auprès de certaines organisations partenaires pour lesquelles des besoins en renforcement de capacités pour le développement d'outils et/ou de procédures de gestion et de gouvernance auront été identifiés.

En fonction des besoins et sans se limiter à ce qui est mentionné, la personne coopérante volontaire devra assumer les responsabilités suivantes :

- Accompagner les partenaires dans l'élaboration de leurs plans de renforcement de capacités;
- En collaboration avec l'équipe du consortium et les partenaires, participer à la définition et à la rédaction des mandats de personnes coopérantes volontaires;

- Au besoin, appuyer les partenaires dans des initiatives de mobilisation de ressources;
- Au besoin, appuyer les partenaires dans le développement et/ou la révision d'outils et de procédures de gestion et de gouvernance de leur organisation (ex. plan stratégique de développement, manuel de procédures de gestion, etc.)

### COMPÉTENCES REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme en administration, sciences sociales, ou tout autre diplôme équivalent;
- Démontrer une expérience en développement organisationnel, en création d'outils, guides et/ou procédure de gestion et/ou gouvernance;
- Détenir une expérience en mobilisation des ressources (un atout);
- Avoir une expérience dans le renforcement de capacités/accompagnement d'organisations (ministères, organisations de la société civile) (un atout);
- Connaissances dans les domaines de l'éducation et/ou la formation (un atout);
- Avoir de bonnes compétences en communication orale, écrite et interpersonnelle;
- Français et anglais (parlé, lu, écrit)

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être une personne citoyenne canadienne, résidente permanente du Canada ou une personne ayant la nationalité d'un [pays admissible](#), autre que celle du pays d'affectation (essentiel);
- Pour les personnes se trouvant à l'extérieur du pays d'affectation, pouvoir présenter une preuve officielle d'une vaccination complète contre la COVID-19 avec un vaccin reconnu par l'Organisation mondiale de la Santé (essentiel);
- Réussir les procédures d'analyse des antécédents judiciaires;
- Répondre aux critères pour effectuer les démarches de visa afin de résider et de travailler dans le pays d'intervention;
- Être en bonne santé physique et mentale et pouvoir travailler dans des conditions difficiles (rapport d'examen médical à l'appui).

### CONDITIONS OFFERTES

- Mandat de personne coopérante volontaire à court terme;
- Allocation de subsistance adaptée au coût de la vie;
- Assurances médicales;
- Certains frais médicaux prémandat;
- Hébergement sécuritaire et confortable;
- Un processus de formation complet.

### POUR POSTULER

Les personnes intéressées par le mandat doivent remplir le formulaire se trouvant à [cette adresse](#). Veuillez noter que le processus de sélection se fait de manière continue.



Éducation  
internationale



L'éducation de  
qualité pour tous



Fédération  
des cégeps

Il est important de noter que du personnel attiré au recrutement des volontaires dans les trois organisations partenaires du Programme CLÉ pourra avoir accès aux dossiers de candidature.

Seules les personnes retenues à la suite de l'analyse du dossier de candidature seront contactées.